



MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.
accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
OU DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE OUVERT AU PUBLIC

TERRASSES — PRESENTOIRS – GRILL - etc...

FOOD-TRUCKS (sur les emplacements dédiés et consentis, au préalable, par la commune)

*L'espace public appartient à tous et doit rester un lieu d'échange et de partage où
toutes les fonctions doivent pouvoir cohabiter de façon harmonieuse*

LA PRESENTE DEMANDE NE VAUT PAS AUTORISATION

CREATION :

RENOUVELLEMENT :

MODIFICATION :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE)

L'ETABLISSEMENT	Nature : Nom de la société :
Nom du gérant, représentant :	
Prénom :	
Adresse du siège social :	
Localité :	Code Postal :
 :	

IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Enseigne Commerciale :
Adresse de l'établissement :
Nature du commerce :
En cas de reprise, nom du prédécesseur :





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.
accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGEE D'ACQUITTER LA REDEVANCE

NOM :

Prénom :

Qualité :



:



:

LA DEMANDE DE TERRASSE

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

de l'établissement susmentionné, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse selon les éléments ci-dessous listés :

LOCALISATION DE LA TERRASSE (plusieurs réponses sont possibles)

Nom de la voie :

Sur un trottoir :

Au droit de l'établissement demandeur.

Sur le côté de l'établissement, contre une façade de l'établissement demandeur.

Sur 1 ou plusieurs places de stationnement.

Sur une place publique " précisez le nom de la place " :





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

PLAN DE SITUATION / EXTRAIT CADASTRAL

Lien : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherRechPlanCarte.do>



MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE
Plan de l'emprise annuelle

Longueur demandée :	Largeur demandée :
---------------------	--------------------

PLAN COTE – ECHELLE :



MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

**Plan de l’emprise de l’extension à titre exceptionnelle et temporaire de courte durée
(festivités, ...)**

Longueur demandée :	Largeur demandée :
---------------------	--------------------

PLAN COTE – ECHELLE :



MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

PHOTOGRAPHIES DE L'EMPRISE OCCUPEE ET INSERTION GRAPHIQUE





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

INSTALLATIONS MOBILES

TYPE	NOMBRE	DIMENSIONS	DESCRIPTIF
TABLES			
CHAISES			
PARASOLS			
ECRANS COUPE-VENT			
JARDINIERES			
PORTE-MENU			
AUTRE (à préciser)			

INSTALLATIONS FIXES MAIS DEMONTABLES

TYPE	NOMBRE	DIMENSIONS	DESCRIPTIF
PLANCHER			
PERGOLA/AUVENT			
STRUCTURE BACHEE			
STORE			
PRESENTOIR / GRILL			
AUTRE (à préciser)			

LES INSTALLATIONS FIXES DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION D'URBANISME





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.
accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

OUVERTURE DE L'ESPACE AU PUBLIC

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Et durant les heures suivantes :

OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LE FOOD-TRUCK
(Sur les emplacements dédiés et consentis, au préalable, par la commune)

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Le matin durant les heures suivantes :

L'après-midi durant les heures suivantes :

PIECES A JOINDRE

	Extrait Kbis de moins de 3 mois
	Plan de situation
	Copie de la licence de boissons et/ou de la licence restauration
	Photo de l'établissement montrant le bâtiment, son environnement et les abords de l'installation projetée (trottoir, mobilier urbain, arbre, plantations, etc. éventuels existants)
	Photos des installations
	Copie du bail (1ère et dernières pages comportant les informations sur le bailleur et le gérant) ou titre de propriété ou attestation de propriété
	Notice descriptive de l'installation sur le domaine public projetée, précisant notamment les matériaux et les couleurs des mobiliers
	Le cas échéant, une autorisation du commerce voisin pour dépassement de l'étalage
	Attestation d'assurance RC professionnelle en cours de validité





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

PROCEDURE

- Envoi de la demande par courrier postal, ou par courriel à l'adresse accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr ou dépôt en Mairie, pour enregistrement au service courrier.
- Ce dossier constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation.
- **Ne seront instruits que les dossiers complets**
- Un agent de la commune se rendra sur les lieux pour déterminer la surface de l'étalage.
- L'implantation et la surface seront définies en fonction de la configuration de l'espace public au droit de l'établissement, en tenant compte des prescriptions de la Charte des étalages de la Commune (quand elle existe).
- Vous serez informé par courrier de la réponse réservée à votre demande.
- **En cas d'accord, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public vous sera délivrée.**

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Le domaine public est inaliénable et imprescriptible
- L'autorisation est personnelle et non transmissible
- Elle cesse de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Le bénéficiaire devra respecter les réglementations en vigueur
- Dans certains sites les installations devront respecter la Charte des étalages de la Ville de PIERREFEU-DU-VAR.
- Toute installation fixe devra faire faire l'objet d'une autorisation du Service Urbanisme
- L'occupation du domaine public est assujettie au paiement d'un droit de place

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je m'engage à respecter les dimensions et l'emplacement qui me seront autorisés, à me conformer strictement à la Charte de la ville (quand elle existe), à acquitter la redevance correspondante et à supprimer toute installation lorsque l'Administration le jugera utile et à restituer le domaine public impérativement dans l'état et selon les règles précisées dans l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Je m'engage à informer la Mairie dans un délai, préalable, de maximum 30 jours, de toute modification concernant ma situation (changement de gérant, de raison sociale, ...).

J'ai bien compris que l'administration dégage sa responsabilité en cas de défaut d'informations de ma part et qui ne satisferait pas à cette obligation.

Fait à PIERREFEU-DU-VAR le,

Nom, Prénom et qualité du représentant de l'établissement :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :





MAIRIE DE PIERREFEU-DU-VAR
POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
CELLULE A.O.T.
accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr – 04 98 04 40 41

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS

DECISION

